

CIC LA FERTE SOUS JOUARRE
4 RUE DES PELLETIER BP 8 77262 LA FERTE SOUS JOUARRE CEDEX
☎ 01 60 24 46 89 FAX 01 60 22 93 64 ✉ 33802@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de société civile
Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC LA FERTE SOUS JOUARRE 4 RUE DES PELLETIER BP 8 77262 LA FERTE SOUS JOUARRE CEDEX déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

Mr SERAZIN JEREMIE, gérant de la société A.S.L. , société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 22 BIS RUE AUX CHOUX 10400 TRAINEL, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : MR SERAZIN JEREMIE
Nombre de parts : 50 Montant versé : 50 €

- Associé : Mme MILLIERE Marion
Nombre de parts : 50 Montant versé : 50 €

En conséquence, sur demande de Mr SERAZIN JEREMIE, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 30087 33802 00020794502 35 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 06 février 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

ZANUTEL Romain
Chargé d'affaires professionnels
33802@cic.fr

JST16

